

PROCES VERBAL DE SEANCE

DU 9 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six le neuf du mois de janvier à 20h30, en mairie, le conseil municipal de la commune d'Alos-Sibas-Abense, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre IRIART, Maire.

Date de la convocation : 5 janvier 2026

Etaient présents : IRIART Jean Pierre, UTHURRY Dominique, SALLABERRY Alexis, ELISSONDO Annie, DUBOIS Beatrix, CAMUS-ETCHECOPAR Arantxa, PARADIS Sébastien, IRIART Hélène, UTHURRY Jean

Absents excusés : ELICABE Nicolas, ELICABE Yves

Secrétaire de séance : Jean UTHURRY

Point PLUi :

Monsieur le Maire fait savoir que malgré les trois avis défavorables de communes de Soule concernant l'approbation du projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) la Communauté d'Agglomération Pays Basque, considérant que ces trois avis étaient non justifiés, a décidé de continuer la procédure tendant à la validation définitive du PLUi.

Le même projet a été représenté et voté par la CAPB le 6 décembre 2025.

L'enquête publique va avoir lieu du 26 janvier au 27 février 2026 à 17 heures sur 4 sites :

- Mairie d'Espès - Undurein le 30 janvier et le 24 février
- Maison des Services Soule Xiberoa à Mauléon le 31 janvier, le mercredi 11 février et le 27 février
- Mairie de Licq Athérey le 6 février et le 23 février
- Maison des Services Soule Xiberoa à Tardets Sorholus le 9 février et le mercredi 18 février.

Un document sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il listera les dates et heures de permanence des commissaires enquêteurs, ainsi que les différentes modalités de participation à l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête la version papier intégrale sera disponible à la Maison des Services à Mauléon du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17heures.

Dans les trois autres sites il sera proposé au public une version allégée (dossier sans les documents graphiques),

A la fin de l'enquête, une fois étudié le rapport des commissaires enquêteurs, le Conseil Communautaire nouvellement élu votera le PLUi. Normalement, il devrait être effectif avant la fin de cette année.

Point travaux

- Eglise Alos :

Manque les travaux concernant le mur de soutènement

- Fronton Abense

Travaux quasiment terminés à ce jour. Manque les bancs et les tables

Monsieur le Maire fait savoir que la commune a perçu dans le cadre de la répartition des amendes de police la somme de 5.668.86€ pour les murs de soutènement à Abense, au niveau de la maison

Salaberria et du parking au-dessus du fronton.

Poste de secrétaire Général de Mairie

Monsieur le Maire rappelle la délibération du pour création d'un poste de secrétaire de mairie et fait savoir que la prise de poste et le contrat seront faits au 1^{er} avril 2026,

Pour l'instant afin de faire le mi-temps de la secrétaire de mairie actuelle en retraite progressive, il convient de se rapprocher du service de remplacement du Centre de Gestion.

Logements au bourg d'Alos

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des résultats de la 1^{er} commission attribution des logements réhabilités par l'organisme Habitat Sud Atlantique (HSA),

Pour le T3 : 1 candidature retenue avec attribution

Pour le T2 : 3 candidatures retenues avec attribution reportée à début janvier 2026

Pour le T1bis : pas de candidature pour l'instant

Sécurisation des lignes électriques

Monsieur le Maire fait savoir que suite à plusieurs incidents sur le secteur Papeteria il convient de demander au Territoire d'énergie 64 (TE64) d'engager un programme de sécurisation des lignes concernées.

Les travaux sont pris en charge à hauteur de 100 % par le TE 64 Seul les frais de gestion représentant 6 % du montant des travaux sont pour la commune.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

Mercosur

Demande du syndicat agricole ELB pour manifester le désaccord de la commune à l'encontre de l'accord du MERCOSUR :

Mandat donné à l'unanimité au Maire pour signer le document.